

LISTE DES RUBRIQUES À COMPLÉTER ET DES DOCUMENTS À ENVOYER POUR LES DEMANDES DE PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP (PCH)



L'image du formulaire indique que vous devez obligatoirement remplir une partie précise sur le dossier de demande MDPH.



L'image du trombone indique que vous devez envoyer des documents supplémentaires. Attention : tout devis doit être nominatif et daté de moins de 6 mois. Les captures d'écran, copies de paniers internet ou photocopies de magazine ne peuvent être acceptées à la place du devis.

Pour toutes les demandes de droits



Dater et signer en page 4.

Remplir les pages 5 à 7, et plus particulièrement les rubriques B1, B2 et B3 afin de préciser quels sont vos besoins dans votre vie quotidienne.



Remplir en page 8 la partie libre pour expliquer en détails les conséquences du handicap sur votre vie, notamment pour toute demande d'aide humaine.

Pour une demande de PCH Parentalité (enfant de moins de 7 ans)



Un acte de naissance de moins de 6 mois pour chaque enfant

Pour une demande de PCH Aide humaine



Le volet 1 (ORL) et/ou le volet 2 (ophtalmologie) pour les demandes de forfaits (cécité, surdité et surdicécité)



Tout bilan ou compte-rendu du médecin généraliste ou des médecins spécialistes et les bilans des rééducations (orthophoniste, psychologue, ergothérapeute, etc.)

Pour une demande de PCH Aide technique



Pour toutes les demandes, fournir les justificatifs de prises en charge de la Caisse primaire d'assurance maladie et de votre mutuelle.

Demande pour un matériel basse vision



Un compte-rendu des préconisations par un professionnel spécialisé

Commande oculaire



Une préconisation par un ergothérapeute



Un compte-rendu d'essai



Un devis

Prothèses auditives



Un audiogramme de moins d'un an réalisé par un ORL



Une prescription médicale



Un devis



Un compte-rendu d'adaptation probatoire par l'audioprothésiste pour l'appareillage sélectionné

Pour une demande de PCH Aide technique (suite)

Demande pour un nouveau fauteuil roulant électrique

-  Un compte-rendu des préconisations par un ergothérapeute
-  Un devis détaillé conforme aux préconisations de l'ergothérapeute
-  Une attestation d'essai et une prescription médicale établies par le médecin MPR.

Demande pour un nouveau fauteuil roulant manuel

-  Un compte-rendu des préconisations par un ergothérapeute et une prescription médicale
-  Un devis détaillé conforme aux préconisations de l'ergothérapeute

Autre aide technique sans remboursement par la CPAM (exemples : pince de préhension ergonomique, ouvre-bocal électrique, fauteuil releveur, etc.)

-  Un devis ou une facture datée de moins de 6 mois

Demande pour le renouvellement à l'identique du fauteuil roulant électrique

-  Une prescription médicale
-  Un devis comparatif détaillé

Demande pour le renouvellement à l'identique du fauteuil roulant manuel

-  Une prescription médicale
-  Un devis détaillé

Autre aide technique avec remboursement par la CPAM (exemples : déambulateur, chaise garde-robe, coussin anti-escarres, etc.)

-  Une prescription médicale
-  Un devis ou une facture datée de moins de 6 mois

Pour une demande d'aménagement du logement

Aménagement du logement existant

-  Le plan du logement actuel et photos des zones à aménager
-  Un croquis des aménagement prévus
-  Deux devis comparatifs pour les aménagements prévus
-  Si vous êtes locataire, l'autorisation écrite du bailleur pour la réalisation des travaux
-  Un compte-rendu d'ergothérapeute
-  En cas de demande de financement à l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, fournir le courrier d'accord ou de refus

Aménagement d'une construction neuve ou d'une extension

-  Le plan des aménagements prévus. En cas d'extension, fournir le plan du logement actuel.
-  Deux devis comparatifs pour les aménagements prévus avec des tarifs séparés entre l'installation et les fournitures. Pour chaque devis, indiquer le tarif de l'équipement standard et de l'équipement spécifique pour le handicap.

Pour une demande d'aménagement du logement (suite)

Déménagement



Remplir en page 8 la partie libre pour spécifier les difficultés rencontrées dans le logement actuel.



Deux devis comparatifs établis par des sociétés de déménagement



Les plans du logement actuel et du futur logement ou des photos des zones non-accessibles (extérieur, salle de bain, etc.)



Les adresses exactes des logements de départ et d'arrivée

Pour une demande d'aménagement du véhicule ou de prise en charge des surcoûts de transports

Une aide peut être accordée pour les trajets entre le domicile et votre lieu de travail, entre votre domicile et des établissements et services médico-sociaux et entre votre domicile et un lieu de loisirs. Ces trajets doivent être réguliers et fréquents et concerner la personne en situation de handicap. Elle doit être dans l'impossibilité de conduire son propre véhicule ou d'utiliser les transports en commun du fait de sa situation de handicap. Par ailleurs, le lieu à atteindre ne doit ne pas être desservi par les transports en commun.

Aménagement du poste de conduite



Une photocopie recto/verso du permis de conduire en cours de validité avec mentions restrictives **ou** le certificat médical établi par le médecin agréé par la Préfecture mentionnant les codes restrictifs



Deux devis comparatifs pour les aménagements nécessaires

Prise en charge des trajets réalisés par un véhicule adapté, en taxi ou par un tiers



Les adresses exactes de départ et d'arrivée



Une attestation indiquant la fréquence des trajets par mois



Si nécessaire, un devis du transporteur

Grue de coffre



Un compte-rendu d'essai



Deux devis comparatifs

Aménagement de l'accès au véhicule et chargement du fauteuil



Deux devis comparatifs

Prise en charge des surcoûts de transports pour un départ annuel en vacances



Les adresses exactes de départ et d'arrivée



Le type de moyen de transport utilisé et un devis

Pour une demande de prise en charge de frais de diverses natures (charges spécifiques et charges exceptionnelles)

Prise en charge du surcoût lié au handicap pendant un séjour de vacances adapté

-  Un devis par un organisme agréé, avec mention du surcoût lié au handicap

Réparations de fauteuil roulant

-  Un devis détaillé des réparations à prévoir, avec mention par le fournisseur des codes LPPR correspondants.

Autres charges exceptionnelles

-  Un devis

Prise en charge de frais ponctuels de rééducation

(exemples : visite à domicile d'un ergothérapeute, séances d'apprentissage à l'utilisation d'une aide technique, bilan neuropsychologique)

-  Un devis du rééducateur

Prise en charge de frais récurrents de rééducation

-  Un devis de prise en charge annuelle du rééducateur

Autres charges spécifiques

(exemples : frais liés aux protections urinaires, bavoirs, alèses, produits pharmaceutiques)

-  Les factures nominatives des 3 derniers mois (attention : les tickets de caisse ne sont pas acceptés). Si vous êtes hospitalisé, fournir un devis mensuel.

Pour une demande de prise en charge de frais liés à une aide animalière

-  Une attestation de remise du chien d'assistance